



**Le ministre des Finances du Cameroun, Louis Paul Motaze, a annulé un redressement fiscal de 25 milliards Fcfa qui avait été imposé à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) par la Direction Générale des Impôts (DGI).**

Cette décision intervient suite à des allégations de violation de la réglementation fiscale par la CNPS.

La DGI avait accusé la CNPS de non-conformité aux règles fiscales, ce qui avait conduit à l'imposition de cette lourde amende. Cependant, la décision du ministre Motaze d'annuler ce redressement fiscal soulève des questions sur la légitimité de l'accusation initiale et les procédures de contrôle fiscal en place.

Cette annulation pourrait avoir des implications significatives pour la gouvernance fiscale et la responsabilité des institutions publiques au Cameroun. Il reste à voir comment cette situation évoluera et quelles seront les répercussions pour la CNPS et la DGI.